

HE/BAA

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

ADMINISTRATION DES DOUANES

Clf : B-12

CIRCULAIRE N°424 DU 25 OCTOBRE 1982

Abrogeant et remplaçant la circulaire 389 du 24-9-81

A MM. Le Directeur des Services Extérieurs

Le Directeur du Service des Enquêtes Douanières

Le Directeur des Services Contentieux

Le S/Dr des Techniques Douanières

Le S/Dr des Statistiques et Etudes Douanières

Le Directeur de L'Ecole des Douanes et de la F.P

Le S/Dr Chef des Services Douaniers d'ABIDJAN

Le Chef de Bureau à ABIDJAN et SAN-PEDRO

Les Chefs et Inspecteurs de Visite

Le Chef de Section des Entrepôts

Le Chef de la Section des Ecritures.

OBJET : NOUVEAUX TAUX DE FRET IMPORT ET EXPORT.

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint, pour information et application, le texte intégral

-de la lettre du Directeur Général de l'OFFICE IVOIRIEN DES CHARGEURS du 27 septembre 1982 (O.I.C)

-des TARIFS NEGOCIES DES EXPORTATIONS DE COTE D'IVOIRE

-des TARIFS NEGOCES DES IMPORTATIONS ENTRE L'OIC et les CONFERENCES MARITIMES.

Ces nouveaux taux de fret sont applicables a compter du 1^{er} octobre 1982.

AMPLAITIONS :

-Chambre de Commerce

-Chambre d'Industrie

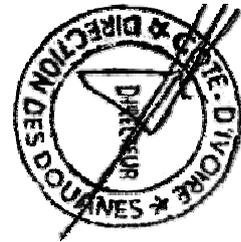
-Chambre d'Agriculture

-Syndicat des Transitaires

s/cDr SOCOPAO BP.1297

-SCIMPEX, BP 3792 ABJ. 01

Pour information.



M.K.ANGOUA

MINISTERE DE LA MARINE

REPUBLIQUE DES COTE D'IVOIRE

OFFICE IVOIRIEN DES CHARGEURS

Union-Discipline-Travail

01 B.P 3709 ABIDJAN 01

Tél : 32-33-36

ABIDJAN, LE 27 Septembre 1982

Monsieur,

Au terme des négociations que le Comité Régional de Négociations a eues avec les Conférences Maritimes, L'Office Ivoirien des chargeurs a le plaisir de vous communiquer ci-joints les tableaux des taux de fret, à l'import et à l'export, applicables aux produits et marchandises en Côte d'Ivoire pour compter du 1^{er} Octobre 1982.

La Direction du Comité de Négociations se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

P.Le Directeur Général

P .O Le Directeur du Comité de Négociations

TANO KOUAKOU